Fiche de poste : « DIRECTEUR PROJET MISSION INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS » (H/F)



1. <u>IDENTIFICATION DU POSTE</u>

Intitulé	Directeur projet « Mission Inventons la Métropole du Grand Paris » H/F
Catégorie, filière, Cadre d'emplois	A, filière technique, Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux
Direction	Direction de l'Aménagement Métropolitain
Finalité du poste	Sous l'autorité du Directeur, le chef de projet met en œuvre et coordonne plusieurs projets, dossiers ou études complexes, initiés selon les objectifs définis par la Métropole.
	Les projets et études sont conduits dans un cadre partenarial, associant des acteurs internes et externes (collaborateurs d'autres collectivités, acteurs publics et privés, élus, assistant à maîtrise d'ouvrage, etc.) et peuvent concerner une ou plusieurs thématiques métropolitaines : aménagement métropolitain, attractivité économique, habitat, environnement, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, etc.
	Le chef de projet assure le pilotage, produit des livrables clés et rend compte de la bonne réalisation des projets confiés.
Numéro du poste	MGP020 CP001

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	N+1: M. Christian MOUROUGANE, Directeur de l'Aménagement Métropolitain
	N+2 : : Mme Nathalie VAN SCHOOR, Directrice générale adjointe
	La mission « Inventons la Métropole du Grand Paris » a en charge la gestion du projet pluriannuel « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui valorise des sites à enjeux et à fort potentiel de développement.
	Pour ce faire, elle accompagne, évalue et suit les opérations issues des consultations IMGP 1,2 et 3. Elle conduit la procédure d'appels à projet IMGP. Elle consolide et anime le réseau d'acteurs Inventons la Métropole. Elle analyse les impacts des opérations IMGP sur les dynamiques territoriales métropolitaines et assure le suivi dans la durée des éditions précédentes.
	Son positionnement permet de favoriser les synergies au sein de la Direction en matière d'aménagement Métropolitain et au sein de la DGA et de contribution au rééquilibrage territorial et spatial.
	Equipe gérée par le titulaire du poste : 2 chargés de mission
	Nombre de A, B, C : 1A

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Préfiguration	- Cadrer, avec les élus et la direction générale de la Métropole, les attentes
de projet	stratégiques et opérationnelles des projets ou études.
	- Définir le budget et les moyens nécessaires aux projets, proposer et
	négocier les arbitrages, organiser son suivi dans le temps.
	- Élaborer un cahier des charges de prestations intellectuelles en
	partenariat avec d'autres intervenants internes (juridique, finances, etc.)
	- Participer à l'appel d'offre, auditionner et sélectionner les assistants à
	maîtrise d'ouvrage.
	- Préparer l'organisation des projets selon des programmes d'actions et les
	modes d'intervention : répartir les tâches à réaliser, formaliser un
	planning, un tableau de bord de pilotage, etc.
b) Conduite	- Assurer le pilotage quotidien des projets, déterminer les actions à
opérationnelle de	
projet	conduire et les correctifs à entreprendre, aider à la décision.
projet	- Organiser, animer et intervenir dans le pilotage stratégique des projets,
	incluant les diverses instances de coordination et les comités de pilotages.
	- Réaliser des points d'étape réguliers, formels et informels, avec les
	responsables hiérarchiques et les élus de la Métropole.
	- Conduire des entretiens complexes et maintenir des relations de qualité
	auprès des élus, dirigeants, responsables, collaborateurs des entités
	partenaires impliqués dans les projets.
	- Produire des écrits : documents de suivi, notes, éléments de langage,
	comptes-rendus, tableaux d'activité, synthèses, etc.
	- Assurer les relations avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et mettre en
	place le dispositif adéquat de collaboration (fiches projets, scénarios de
	production entre l'équipe et les assistants à maîtrise d'ouvrage) et
	arbitrer les points de divergence.
	- Négocier avec les partenaires publics et privés en vue de concilier les
	objectifs de la Métropole et ceux de ses partenaires.
	- Alimenter les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des projets en
	y associant les parties prenantes et l'assistant à maîtrise d'ouvrage.
	- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur les projets.
c) Valorisation et	- Représenter la Métropole à l'extérieur, dans le cadre ou en dehors des
communication	projets.
relatives aux	- Valoriser les livrables élaborés dans le cadre des projets, aussi bien au
projets	sein des services de la Métropole qu'en externe.
	- Communiquer au travers de divers canaux externes (médias, associations
	d'élus, clubs de partage, etc.) afin d'assurer une information régulière des
	partenaires, élus et usagers citoyens sur l'avancée et les impacts des
	projets.
	- Élaborer et partager au sein de son équipe, les éléments de langage
	relatifs aux projets afin de communiquer facilement.
d) Management	- Assurer le management de son équipe directe ou de son équipe-projets
d'équipe et/ou	(composée notamment de chargés de missions).
d'équipe-projets	- Faciliter la coopération transversale au sein de la Métropole, entre les
	services, entre les projets, et les membres de son équipe.
	- Animer les retours d'expérience au sein de l'équipe-projets.
	Annuel les retours à experience au sein de requipe-projets.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

Activités détaillées

- Assurer le suivi des 77 opérations IMGP 1 et 2
- Organiser et piloter le suivi renforcé des opérations nécessitant un appui méthodologique voire une expertise de la Métropole (pilotage des contributions des AMO missionnés par la Métropole)
- Conduire la procédure de la troisième édition IMGP : garantir la poursuite et la pérennité du dispositif avec une nouvelle édition du projet
- Agir en tant que « tête de réseau » auprès des porteurs de projets (collectivités, opérateurs d'aménagement, propriétaires fonciers, etc...,)
- Conduire les procédures de passation des contrats d'AMO, en suivre et évaluer les prestations
- Définir des plans d'actions pour les opérations qui le nécessitent en matière de concertation, de maitrise des innovations proposées.
- Veiller à proposer aux communes qui le souhaitent des méthodes de résolutions des conflits et des difficultés.
- Contribuer à l'animation du milieu professionnel et au renforcement des liens avec les partenaires institutionnels
- Evaluer le dispositif et l'action publique conduite
- Communiquer sur le dispositif en interne et en externe : proposer des documents de publication internes et externes
- Organiser le suivi des étapes clés des projets et veiller à leur valorisation en lien avec les communes concernées et leurs partenaires
- Organiser le lien avec les promoteurs des projets : organiser des revues de projet régulières
- Organiser le lien avec les propriétaires fonciers : organiser des revues de site régulières
- Agréger l'ensemble des informations afin d'anticiper les risques propres à chaque opération
- Proposer des évolutions de missions afin de pérenniser le positionnement de pilotage de la Métropole dans des actions équivalentes
- Suivi des volets budgétaire et administratif des contrats d'AMO en lien avec le pôle administratif et financier de la Direction et les directions juridique et financière de la Métropole

5. SAVOIRS ATTENDUS

Savoir

- Connaissances générales en matière de construction et de réhabilitation immobilière
- Connaissances générales en matière d'aménagement et d'urbanisme
- Connaissances générales en matière de montage d'opérations
- Connaissances générales en matière de management de projets
- Parfaite maîtrise du fonctionnement, cadre réglementaire et processus des collectivités
- Solide connaissance technique de son domaine d'activité
- Maitrise du management et des outils RH
- Techniques d'expression écrite et orale.

Savoir faire

- Contribuer à la stratégie de la Métropole
- Manager l'équipe projet
- Piloter l'activité et la performance
- Faire preuve de leadership, représenter la Métropole
- Prendre des décisions et communiquer
- Accompagner son équipe, développer les compétences des collaborateurs
- Conduite de projet
- Animation d'équipes internes et externes, capacité d'entraînement d'un collectif de travail.

Savoir être

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative proactivité
- Autonomie
- Faire preuve d'intelligence relationnelle : identifier les positions des différents acteurs, faire preuve de pédagogie, convaincre dans le cadre de relations potentiellement divergentes, afin de créer une cohésion en interne et de fédérer à l'externe.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Porter et développer le projet le projet emblématique « Inventons la Métropole du Grand Paris », levier d'une politique d'aménagement et de rééquilibrage territorial métropolitain
- Construire une ingénierie et un positionnement innovants de la Métropole au service des projets
- Contribuer à travers des « démonstrateurs » à des doctrines de projets contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Métropole en matière de rééquilibrage territorial et d'attractivité
- Contribuer au renforcement de la compétence aménagement de la Métropole

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiplicité des partenariats, logique de partenariats publics privés
- Accroissement de la visibilité de la métropole et de son rôle
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- En interne : élus, ensemble des services et direction de la Métropole.
- En externe : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers

9. <u>FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE</u>

- Donner du sens à l'équipe et se positionner en qualité d'ensemblier.
- Être reconnu à la fois comme un bon expert du domaine et comme un bon manager de projets, en interne comme en externe.
- Piloter avec rigueur et faire preuve d'imagination et de créativité.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.
- Innover sur son secteur.

10. <u>CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE</u>

- Niveau d'étude souhaité : bac+ 5
- Formation requise : Ingénieur, architecte ou urbaniste
- Expérience : conduite d'opérations immobilières intégrant les phases de programmation, études et de conception – expérience dans le domaine de la promotion immobilière et/ou dans la conduite d'opérations d'aménagement appréciée.
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5 à 10 ans

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à :
 recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « MGP020 CP001 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris 15/19 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
- Métro/RER: Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)